

10^{ème} séance

Équipe centrale du groupe de dialogue « branche Ouest Bienne »

Procès-verbal du 23 décembre 2019

Heure	08 h 00 à 12 h 00
Lieu	Espace de dialogue branche Ouest Bienne, Faubourg du Lac 13, 2502 Bienne
Présidence	Werder, Hans
Présents	Bohnenblust, Peter (TCS Section Bienne-Seeland) Duttweiler, Catherine (Comité «Axe ouest, pas comme ça !») Fehr, Erich (Maire de Bienne) Gurtner, Roland (Comité « Axe ouest A5, maintenant ou jamais ») Hürsch, Gilbert (Chambre économique Bienne-Seeland) König, André (Pro Velo Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois) Meier, Mélanie (Comité «Bienne notre Amour») Messerli, Philippe (Conseiller municipal de Nidau) Thalmann, Ivo (Patrimoine bernois) Wendling, Cécile (UCI Berne / Comité «Pro A5-branche Ouest»)
Excusés	Berz, Thomas (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura) Hess, Sandra (Mairesse de Nidau)
Absents	Placi, Luca (Groupe de travail «A5 branche Ouest») Scheuss, Urs (ATE Berne) <i>Gerber, Bernhard (Conférence régionale des transports Bienne-Seeland-Jura)</i> <i>Schwicker, Barbara (Conseillère municipale de Bienne)</i>
Invités	Kobi, Fritz (expert en transports) van de Wetering, Han (expert en urbanisme) Krummenacher Paul (FrischerWind)
Secrétariat	Andreas Schneider, Arge branche Ouest

Vous trouverez des informations détaillées dans le protocole audio.

Point de l'ordre du jour	Contenu	Affaires en suspens
1. Introduction	<u>Explication</u> L'ordre du jour a été envoyé dans les délais. Les points de l'ordre du jour ont été adaptés en fonction des suggestions des opposants et des partisans. Au point 3 de l'ordre du jour, un atelier traitant de l'état actuel sera dirigé par André König.	
2. Recommandations de la réunion du groupe de dialogue du 3 décembre Paul Krummenacher	<u>Explication</u> Paul Krummenacher commente les observations et les recommandations. <ul style="list-style-type: none"> - Les opposants de la branche Ouest ont pu davantage mobiliser. - La séance de type workshop a été très appréciée. - Les sujets discutés seront repris le 26 février. - Le processus de dialogue doit continuer à être aussi dialogique que possible après la réunion du groupe de dialogue élargi - Dès que les premières mesures sont précisées, le groupe de dialogue et les résidents concernés doivent être impliqués - Les mesures à court terme ne doivent pas être considérées isolément, mais placées dans un contexte à plus long terme - par le biais de la ligne directrice lascive "Bienne comme future ville de la mobilité". - Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite) Paul Krummenacher reste à disposition pour répondre aux questions et pour fournir des explications supplémentaires.	<u>Secrétariat</u> : le mandat de la délégation des autorités sera affiché en grand format dans la salle de dialogue. <u>Secrétariat</u> : le secrétariat enverra la liste des recommandations avec le procès-verbal.
3. Orientation à court terme trafic – urbanisme <ul style="list-style-type: none"> - État actuel / nécessité d'agir (les plans sont fournis) - Recommandations 	<u>Explications</u> Les résultats du workshop sont présentés dans un document supplémentaire. Erich Fehr fait remarquer que le document de Transitec p.12 n'est pas officiellement adopté.	<u>Secrétariat</u> : le secrétariat rassemble les différentes recommandations d'action des travaux de groupe et les envoie avec le procès-verbal. > document supplémentaire

	<p>Une première discussion a lieu sur les recommandations envoyées.</p> <p><u>Décisions sur la suite à donner</u> Les résultats du workshop seront intégrés dans les recommandations.</p> <p>Les feedbacks de l'équipe centrale doivent être envoyés au secrétariat jusqu'au 10 janvier si possible.</p> <p>Une discussion sur le projet révisé aura lieu à la mi-janvier 2020 entre Gilbert Hürsch et André König, assistés chacun de deux personnes.</p> <p>Les recommandations révisées seront préparées et envoyées pour la réunion de l'équipe centrale du 28 janvier 2020.</p>	
<p>4. Procédures pour les orientations à long terme Discussion</p>	<p><u>Explication</u> La description des variantes, structurée et basée sur des faits, seront prêts à la mi-janvier. Hans Werder mènera des entretiens bilatéraux avec les opposants, les partisans et les autorités à la fin du mois de janvier.</p> <p>La réunion du groupe de dialogue du 26 février 2019 doit être organisée sous forme de workshop. Avec le contenu suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - État actuel > besoin d'action - Orientations à court terme - Scénarios <p>Les exposés d'inputs sont assurés par les membres de l'équipe centrale.</p> <p>Des options à plus long terme seront également discutées.</p>	<p><u>Secrétariat</u> : le secrétariat fixe les entretiens bilatéraux.</p> <p><u>Secrétariat</u> : le secrétariat vérifie les dates quant aux sessions du Grand Conseil.</p>

<p>5. Communiqués / divers</p> <ul style="list-style-type: none">- Procès-verbal de la réunion du 3 décembre- Demande d'admission du comité « N5 Lac de Bienne : pas comme ça » et du groupe d'action « Pro Tunnel » dans le groupe de dialogue- Décompte des contributions aux groupes- Rapport controlling de l'OPC	<p><u>Décisions :</u></p> <p>Le procès-verbal est approuvé.</p> <p>Les demandes d'admission aux deux nouvelles organisations : Il y a ici une divergence, les opposant de la branche Ouest défendent, la majorité des autorités et des partisans s'y opposent. Les représentants des organisations opposants de l'Ouest conviennent que la décision ne sera communiquée que de manière réactive, compte tenu du climat de travail constructif.</p> <p>Brève lettre aux deux comités sur le statut. Le sujet est mis à l'ordre du jour pour le groupe de dialogue fin février.</p> <p>Décompte des contributions aux groupes : <i>Dédommagements forfaitaires : il a été décidé le 27 août que les opposants ainsi que les partisans de la branche Ouest recevront chacun CHF 4'000 par an à titre d'indemnité forfaitaire. La compensation est destinée aux séances en amont et en aval des réunions de l'équipe centrale et du groupe de dialogue ainsi qu'à leur coordination : il est précisé que ces fonds seront utilisés et appliqués de manière indépendante par les « groupes » respectifs pour les dépenses d'organisation des réunions, de documentation et de coordination. 23 groupes sont impliqués dans le processus de dialogue et en 2019, 14 réunions ont eu lieu dans l'équipe centrale et le groupe de dialogue. Les factures doivent indiquer en détail l'objet des fonds.</i></p> <p>Il est pris note du rapport controlling de l'office des ponts et chaussées.</p>	<p><u>Secrétariat :</u> rapport intermédiaire du secrétariat concernant la demande d'admission.</p> <p><u>Secrétariat :</u> envoi du programme de travail actualisé et du programme des réunions.</p>
---	---	---